



PREAVIS MUNICIPAL No 16-07

Sainte-Croix, le 13 mai 2016
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Rapport-préavis complémentaire à la motion de M. Pierre-Alain Gerber "Nouveau concept d'affichage officiel sur l'ensemble de la Commune"

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

M. Pierre-Alain Gerber a déposé une motion lors de la séance du Conseil communal du 31 mars 2014 pour un "Nouveau concept d'affichage officiel sur l'ensemble de la Commune". Le Conseil communal, dans sa séance du 27 octobre 2014, a décidé de reporter le préavis no 945-14 et a demandé l'étude d'un nouveau concept. Le présent préavis a pour but de répondre à cette demande.

Préambule

Il a été demandé par le Conseil communal d'établir un concept d'affichage sur l'entier du territoire communal. Trois axes ont été étudiés afin d'obtenir un concept complet, traitant les différentes possibilités d'affichage.

Le projet

Les trois axes ont été définis comme suit :

1. L'affichage libre
2. L'affichage central
3. L'affichage routier

1. Affichages libres

C'est un affichage destiné aux particuliers et aux sociétés locales afin de transmettre par leur propre moyen des informations aux citoyens. Des panneaux doivent être implantés dans différents endroits de la Commune (quartiers, hameaux, etc). Ils doivent être visibles et accessibles par la population. Cet affichage doit garantir une information adéquate et permettre de réduire l'affichage sauvage.

2. Affichage central

Des informations sont transmises par des panneaux situés dans les lieux centraux – Gare, Hôtel de Ville, place publique – et doivent renseigner les riverains et visiteurs sur les offres touristiques, les actualités locales, les manifestations. Ils ont la forme d'un totem tactile ou d'une colonne Morris¹.

Offrir un affichage central de qualité permet de renforcer le sentiment d'urbanité, d'informer les visiteurs des opportunités de la région et ainsi de soutenir les partenaires œuvrant dans la promotion touristique.

3. Affichages routiers

Il est destiné aux automobilistes riverains et de passages. Il s'agit de panneaux électroniques de grandes tailles très rapides à configurer et qui peuvent afficher successivement des informations sur les manifestations d'envergures, de la prévention routière, des vœux de fin d'année. Des panneaux format F4² avec des affiches papier peuvent compléter ce dispositif afin de communiquer les manifestations d'importance secondaire.

Offrir un affichage routier de qualité offre une flexibilité totale en matière d'affichage et touche rapidement de nombreuses personnes. Il donne une image positive et dynamique aux visiteurs tout en soutenant au mieux les principaux partenaires locaux.

Les propositions

Affichages libres

Nous proposons 10 emplacements avec des panneaux de 1500mm x 1350mm de surface d'affichage, répartis sur l'entier du territoire avec des panneaux à pied ou directement vissés contre une paroi selon l'endroit choisi (abri bus ou mur). En complément, deux colonnes d'affichage ont déjà été posées sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville afin de répondre à la demande, elles donnent entière satisfaction.

La commission traitant du préavis 945-14 a demandé un devis de nos services pour la confection des armatures par nos employés communaux. Il a été établi pour des panneaux en bois avec un plaquage de cuivre sur la toiture. Nos services ne travaillent pas l'aluminium et ils n'ont pas les outils nécessaires à la confection de tels panneaux. Le prix est fixé à Chf 1'800.--/châssis.

Nous avons également demandé des devis pour un châssis en aluminium qui a un avantage certain quant à sa robustesse, la résistance aux conditions météorologiques (pluie, neige, soleil) et peut être réparé à moindre frais. La fixation des châssis ainsi que la pose du panneau central en bois se ferait par nos employés. Le coût de la pose est estimé à Chf 400.--/pièce et le panneau bois à Chf 100.--/pièce.

Le fait d'avoir les 10 panneaux avec une esthétique identique permettra de les reconnaître facilement. Il est également prévu d'intégrer une carte avec la localisation des 9 autres panneaux afin de faciliter l'affichage et de connaître l'endroit précis des possibilités restantes.

Le prix est devisé à Chf 2'200.--/châssis à pied et de Chf 1'500.--/châssis mural. Il faut ajouter l'installation d'un panneau de bois central – sur lequel les affiches proprement dites viennent être punaisées – travail effectué par nos services pour une somme estimée à Chf 100.-- par châssis.

1 La colonne Morris est une pièce de mobilier urbain permettant de coller des affiches sur 360°. Les premières (et plus célèbres) sont à Paris, mais l'esthétique « art nouveau » se marie particulièrement à l'architecture d'une ville à fort passé industriel.

2 Aussi appelé « Format Mondial », 89,5 cm x 128 cm.

La différence de env. Chf 400.-- par élément, ce qui représente env. Chf 4'000.-- au total, et non négligeable mais sera aisément compensée par la durée de vie des 10 châssis en aluminium.

Affichages centraux :

Le prix d'un totem tactile est de Chf 21'000.-- environ sans compter les différents branchements. La Municipalité ne souhaite pas investir un tel montant pour l'instant. En effet, les trois sites identifiés comme centraux ne sont pas actuellement optimum.

Le bâtiment de l'Hôtel de Ville est actuellement en modification, l'Office du Tourisme se déplaçant pour avoir pignon-sur-rue. L'organisation de ce dernier sera donc appelée à changer dans les prochains mois.

La Place du Pont nécessitera une intervention urbanistique à la fois pour améliorer la sécurité des piétons et dynamiser le centre et les commerces locaux.

La gare TRAVYS, enfin, fait l'objet d'une réflexion sur son agencement ainsi que sur les services délivrés aux passagers, à la fois en matière d'information aux voyageurs et en terme de produits vendus physiquement au guichet.

Ces trois situations – bien que très différentes les unes des autres – n'appellent pas à investir dans des infrastructures coûteuses sans savoir avec précision ni leur emplacement, ni leur contenu exact. Nous recommandons donc de réserver toute décision concernant ce volet à une date ultérieure.

Affichages routiers :

Nous proposons un affichage avec deux panneaux lumineux LED aux deux entrées principales du village soit à l'Avenue des Alpes et la Rue de Neuchâtel. Le prix unitaire pour un panneau offrant 8 lignes de 18 caractères, soit un panneau de 1m98 par 1m43 est de Chf 22'500.--. Ce prix comprend la partie logicielle, ainsi que l'installation du panneau, mais nécessite la construction d'un socle en béton ainsi que son alimentation électrique, à effectuer par nos services.

Il a également été étudié la solution d'un panneau LED dit « full color », capable d'afficher des images. Le prix unitaire est de Chf 41'800.-- pour un panneau de résolution 128 par 128, soit un panneau de 1m77 par 1m52. Cette variante n'a pas été retenue au vu du prix.

Afin d'éviter la multitude de panneaux des diverses sociétés régionales pour annoncer leurs manifestations. Il est proposé la pose de trois panneaux formats F4 aux trois entrées du village et à l'entrée de L'Auberson. Le prix unitaire est fixé à Chf 700.-- auquel il faut ajouter l'installation effectuée par le service des travaux, pour Chf 400.--/panneau. Ce procédé sera également très utile lors d'affichage pour les élections notamment.

Les panneaux d'affichage LED ne pourront pas transmettre toutes les informations souhaitées pour des manifestations de petites tailles et il nous semble important de pouvoir donner la possibilité aux sociétés d'informer au mieux la population.

L'affichage LED permettra d'afficher des messages de sécurité, d'urgence, de bienvenue ou d'annonce d'événements régionaux d'envergure. La gestion des informations devra s'effectuer par les services communaux, selon une prescription municipale à établir.

Coût

Affichage libre	Nombre	Unité	Total
Châssis en aluminium avec pieds	5	2'200.-	11'000.-
Châssis aluminium mural	5	1'500.-	7'500.-
Panneaux bois	10	100.-	1'000.-
Socles et pose	10	400.-	4'000.-
			23'500.-
Affichage routier			
Panneaux lumineux LED	2	22'500.-	45'000.-
Socles et pose	2	2'000.-	4'000.-
Panneaux F4	12	700.-	8'400.-
Socles et pose	12	400.-	4'800.-
			62'200.-
		Total	23'500.-
			62'200.-
			85'700.-

La Municipalité vous propose ainsi un concept d'affichage communal qui répond à la motion de M. Pierre-Alain Gerber ainsi qu'à la décision du Conseil communal et vous demande le crédit nécessaire à sa réalisation.

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

- **de prendre acte** du rapport de la Municipalité concernant la motion de M. Pierre-Alain Gerber « Nouveau concept d'affichage officiel sur l'ensemble de la commune »;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **Chf 85'700.--** afin de réaliser les travaux. Le compte 9146.16.07 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement par le compte N° 111.3311 sur une période maximum de 5 ans, la première fois au budget 2017.

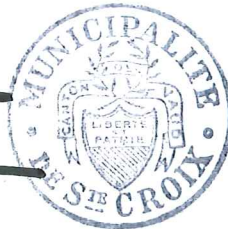
L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 19'300.-- la première année en tenant compte des intérêts (2,5 %) et de l'amortissement du prêt. Réparti sur les 5 années, le coût représente Chf 18'450.-- avec une annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :

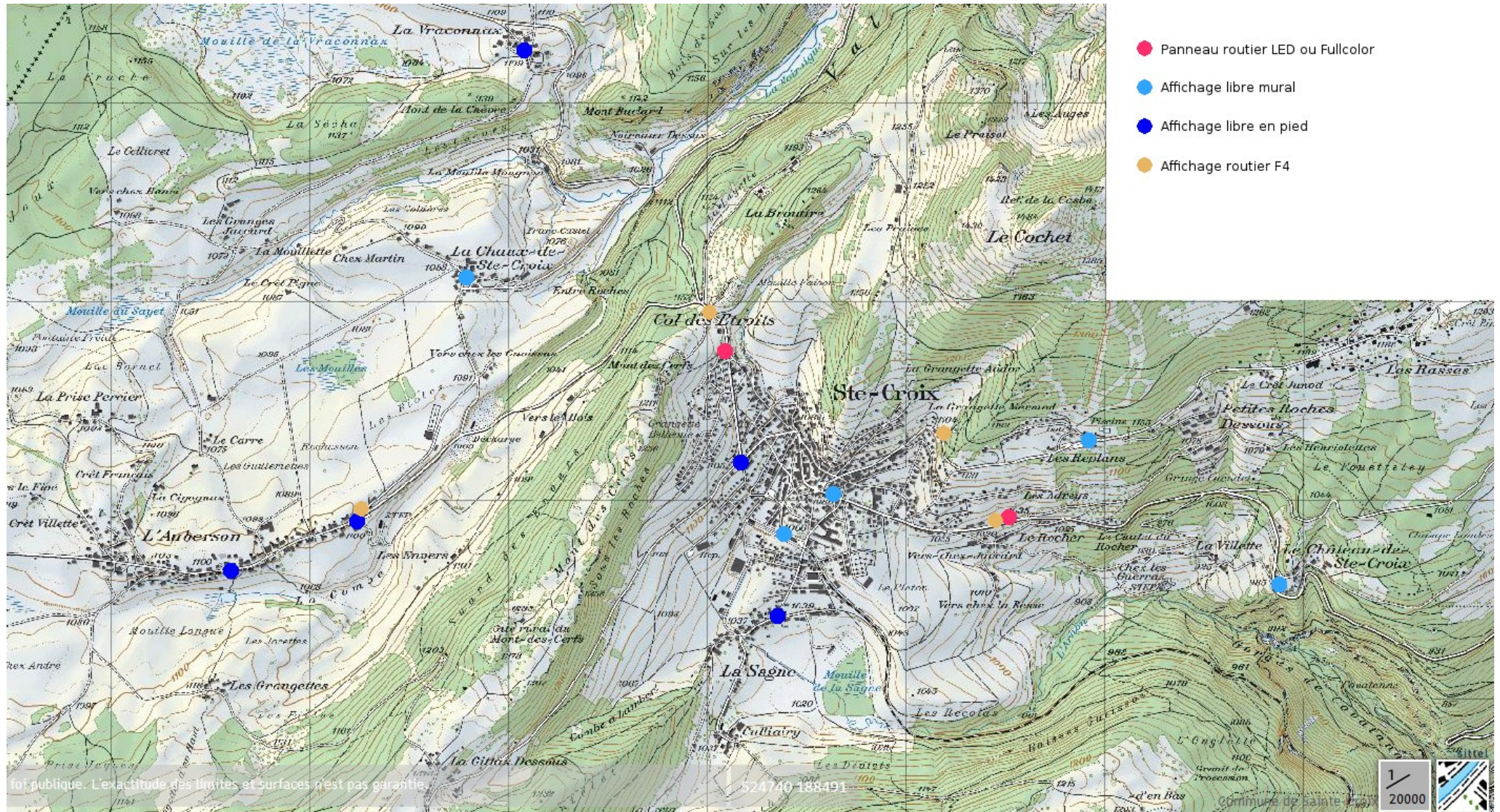


S. CHAMPOD

Annexe : mentionnée

Délégué municipal : M. Franklin Thévenaz, Syndic

Implantation affichage



Modèles panneaux d'affichage

